



Coliques

MESURES SANITAIRES : HYGIÈNE ET BONNES PRATIQUES D'ÉLEVAGE

Prévention des coliques	En cas de coliques
<ul style="list-style-type: none"> • Éviter les changements alimentaires brutaux : faire une transition sur plusieurs jours. • Maintenir un apport de fibre suffisant les apports de fibres dans la ration • Éviter les rations pléthoriques en 1 seule prise : les rations de concentrés doivent être distribuées en 2 fois au minimum et idéalement en 3 ou 4 fois. • Laisser de l'eau propre à disposition en permanence. La température de l'eau doit aussi être contrôlée : ni trop chaud l'été, ni glacée l'hiver. • Avoir un plan de vermifugation raisonné. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à la diète : mise en place d'un panier. • Prendre la température du cheval. • Regarder la couleur des muqueuses gingivales et oculaires. • Rechercher la présence de crottins frais et leur consistance ou la présence de flatulences. • Faire marcher le cheval au pas afin d'éviter qu'il ne se roule.

TRAITEMENT : MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE ET PRÉCAUTIONS À PRENDRE

Identification de la maladie
<ul style="list-style-type: none"> • Cheval agité, qui refuse de manger, tourne, gratte le sol, se couche, se roule, se regarde le ventre et pouvant présenter des sudations.

Stratégie de traitement		
Début de coliques modérées	Coliques sévères	Coliques fièvre
<p>Douleur modérée et absence de température.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à la diète • Éviter que le cheval ne se roule et le marcher au pas. • Injection d'un antalgique antispasmodique de première intention. 	<p>Coliques sévères avec cheval très douloureux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traitement (cf. «Douleur modérée et absence de température»). <p>APPEL IMMÉDIAT DU VÉTÉRINAIRE</p>	<p>APPEL IMMÉDIAT DU VÉTÉRINAIRE</p>

Evaluation de l'efficacité du traitement
<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration rapide dans l'heure suivant l'injection et absence de récurrence dans les 12 heures sinon appeler le vétérinaire. • Maintien d'une diète alimentaire avec eau à disposition pendant 12 heures + ré-alimentation progressive.

CRITÈRES D'ALERTE SANITAIRE - APPEL ET VISITE DU VÉTÉRINAIRE

- Non amélioration de l'état du cheval dans l'heure.
- Réapparition des coliques dans les heures suivantes.
- Crise de coliques récidivantes chez le même cheval.
- Crise de coliques sur plusieurs chevaux dans un temps limité.